



Michel MÉNARD

Membre du Groupe Socialiste,
Radical, Citoyen et Divers Gauche

Membre de la Commission
des Affaires culturelles,
familiales et sociales



Ancenis, Anetz,
Belligné, Bonnoeuve,
Carquefou, Maumusson,
Grandchamp des Fontaines,
Joué sur Erdre, La Chapelle Saint
Sauveur, La Chapelle sur Erdre, La
Roche Blanche, La Rouxière, Le
Cellier, Le Fresne sur Loire, Le Pin,
Ligné, Couffé, Mauves sur Loire,
Mésanger, Montrelais, Mouzeil,
Nantes, Oudon, Pannecé, Pouillé les
Coteaux, Riaillé, Saint Géréon, Saint
Herblon, Saint Sulpice des Landes,
Sainte Luce sur Loire, Saint Mars La
Jaille, Sucé sur Erdre, Teillé,
Thouaré sur Loire, Trans sur
Erdre, Treillières, Varades,
Vritz.



Edito

Crise financière, économique et sociale : l'illusion gouvernementale

La crise profonde qui secoue le monde économique est au cœur de tous nos débats depuis la rentrée parlementaire : plan de sauvetage des banques, RSA (Revenu de Solidarité Active), mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement... Mais après les discours du chef de l'Etat appelant, dans ce contexte de crise, à un « Etat fort », l'épreuve de vérité pour le Gouvernement fut surtout la loi de finances pour 2009, examinée au Parlement ces dernières semaines.

La crise aurait dû bouleverser les priorités budgétaires, faire du pouvoir d'achat, de l'investissement et de l'emploi, les trois piliers de notre politique économique. Il n'en est rien. Privée de toute marge de manœuvre (suite à l'adoption en 2007 du bouclier fiscal), la majorité s'apprête à conduire en 2009 une politique d'austérité, s'interdisant toute intervention en direction du travail et de l'emploi, de la Ville et du logement, des collectivités territoriales. Autant de postes budgétaires sacrifiés, en total décalage avec les besoins.

La récession est pourtant bien là. La crise financière s'est déjà propagée à l'ensemble de l'économie : l'activité est réduite, les défaillances d'entreprises se multiplient, le chômage repart à la hausse. La croissance est au point mort et le pouvoir d'achat des Français en panne.

Des milliards d'euros ont été trouvés pour recapitaliser les banques. Certes ce plan d'urgence va dans le bon sens... Quoique, l'Etat n'ayant pas jugé opportun de solliciter des contreparties, il risque d'être financé à terme par l'accroissement de la dette publique. En revanche, rien n'a été prévu pour venir atténuer les effets de la crise économique et sociale qui s'annonce. Rien pour l'emploi, le logement, la recherche, les collectivités locales, les PME... ou si peu (seule mesure chiffrée, le rétablissement de 100 000 emplois aidés, apparaît largement insuffisant face à la montée du chômage). De même, le chef de l'Etat refuse d'agir sur les salaires et de prendre les mesures nécessaires à la protection des publics les plus fragiles par un soutien aux retraites et aux revenus les plus faibles.

Il s'agit là d'une politique « deux poids - deux mesures » que je condamne fermement avec l'ensemble des parlementaires socialistes. Sauver le système bancaire était une nécessité, mais qui n'exonère en aucun cas le Gouvernement de protéger les Français de la récession. Au-delà de l'injustice de cette politique, c'est aussi la question de son efficacité qui est posée. Et qui motive notre abstention lors du vote sur le plan de soutien aux banques et, plus récemment, notre farouche opposition à la loi de finances pour 2009.

Si la tonalité des discours du chef de l'Etat a changé (un temps) pour s'adapter au contexte de crise, ne nous y trompons pas, la politique du Gouvernement, elle, ne varie pas. Les adaptations sémantiques ont été les seules concessions. Oubliées aussi les injonctions à la « nécessaire refondation du capitalisme ». Et pourtant, la crise à laquelle nous assistons est bien la crise d'un système, celui de la dérégulation libérale des marchés, du capitalisme. Une crise qui appelle à retrouver un nouvel équilibre entre le marché, l'environnement et l'intervention publique. A construire, en fait, un nouveau modèle économique et social...



Assemblée nationale © - 2008

Réunions publiques

J'ai tenu en octobre dernier deux réunions publiques visant à rendre compte de mon activité parlementaire. Plus de 250 personnes ont répondu à mon invitation, ce qui prouve l'attente des citoyens pour ce type de démarche. Je remercie l'ensemble des personnes présentes et les invite à poursuivre l'échange durant l'année qui s'ouvre à travers mon blog :

www.michelmanard.fr



Assistants parlementaires

Jeanne BOUREL
Matthieu LAVOIS

Secrétaire:
Catherine LEBRETON

Permanence parlementaire

4, rue Léonard de Vinci
44470 Carquefou
Tél. : 02 40 68 70 04
Fax : 02 40 68 70 53
contact@michelmanard.fr

Des permanences régulières sont également assurées dans plusieurs communes de la circonscription, nous contacter pour plus d'informations.

Service d'accueil dans les écoles : L'inapplicable... inappliqué

Le dernier mouvement de grève dans l'Education Nationale a été fortement suivi. Les motifs de la mobilisation étaient (et sont toujours) nombreux : suppressions massives de postes, disparition des RASED, réforme du Lycée... Bien évidemment, je suis solidaire des enseignants, de la communauté éducative et des parents, et je soutiens leur action pour la défense de l'Ecole.

Ce mouvement constituait aussi le ballon d'essai de la loi votée cet été (à laquelle je m'étais opposé), visant à faire instaurer par les communes un service d'accueil en cas de grève des enseignants. Le principe est choquant. Mais le problème aujourd'hui, la loi ayant été votée et devant donc s'appliquer, est ailleurs. En effet, une forte proportion de communes, toutes tendances politiques confondues, s'est trouvée dans l'incapacité de mettre en œuvre ce droit d'accueil, faute de disposer d'un nombre suffisant de personnes pour assurer l'encadrement et la sécurité des élèves.

Sur la circonscription, près de la moitié des communes tenues d'assurer cet accueil ont dû y renoncer. Elles ont indiqué avoir pourtant tout mis en œuvre pour y parvenir... Sans succès. Ces municipalités ont donc été dans l'incapacité d'appliquer une mesure à laquelle elles sont légalement astreintes. Le paradoxe est de taille, la situation intolérable. Inapplicable, ce texte doit être remanié, ce que je n'ai pas manqué de préciser au Ministre de l'Education.



Services publics de proximité : appel à vigilance

Hôpital d'Ancenis : bientôt les conclusions de l'audit

La restitution des conclusions de l'audit engagé au printemps sur l'hôpital d'Ancenis a été différée de plusieurs semaines. Interrogé à ce sujet par des habitants inquiets (les conclusions devaient être rendues en octobre), j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec la direction de l'ARH qui m'a précisé envisager la restitution de cet audit avant la fin de l'année.

Ce dossier est pour moi prioritaire. Je reste ainsi vigilant et prêt à intervenir, d'autant que le projet de loi « hôpital, patients, santé et territoires », présenté récemment en Conseil des Ministres et qui sera débattu au Parlement en janvier, peut laisser craindre certaines atteintes portées au service hospitalier de proximité. Attentif aux répercussions éventuelles de ce texte sur l'organisation territoriale de notre système de santé, vous pouvez compter sur ma mobilisation, à Paris comme en circonscription, pour défendre un système de soins plus juste et réellement accessible à tous.

Privatisation de La Poste : l'affaire de tous

Le projet d'ouverture du capital de La Poste, prélude à sa privatisation, fait débat depuis plusieurs mois. Même si le Gouvernement semble aujourd'hui marquer le pas, contraint par la crise, l'idée n'est pas écartée pour autant de manière définitive. Je continue donc à plaider pour le maintien d'un service public postal de qualité et accessible à tous, quel que soit son lieu d'habitation ou son niveau de ressources. Il en va de l'égalité entre les citoyens et du développement de nos territoires, raison pour laquelle j'ai tenu à alerter les maires de la circonscription.

Parce que de tels enjeux ne sauraient être sacrifiés à l'intérêt d'actionnaires privés, je me suis engagé contre ce projet de privatisation. Je suis par ailleurs favorable à un référendum qui rendrait aux Français leur pouvoir de décision sur l'avenir d'une entreprise qui leur appartient.

Retrouvez plus d'informations sur ces sujets sur www.michelmanard.fr

Le saviez-vous : Le travail « invisible » des députés

Si le rôle premier des députés est de voter les lois, le travail législatif ne se limite pas à l'examen, en séance plénière, des textes portés à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale. Un travail liminaire et de longue haleine est réalisé auparavant par un nombre restreint de députés, désignés par leur groupe politique pour analyser dans le détail les propositions formulées. Chaque projet de loi n'est ainsi soumis au vote des parlementaires qu'après avoir été étudié en commission, et encore auparavant au sein des groupes de travail chargés d'auditionner, de discuter, et d'amender les textes. Cette activité « invisible », hors de l'hémicycle et du champ des caméras, constitue l'essentiel du travail des députés au Palais Bourbon.



Réunion de la Commission des Affaires culturelles, familiales et sociales